

particulier pour le Canada sont la conservation des ressources marines (pollution des océans), où le Canada joue un rôle de chef de file, le développement des ressources humaines, les télécommunications, les transports et l'énergie.

Le Canada appuie fermement la création d'un mécanisme institutionnel pour la CEAP qui renforce la façon dont nous voyons la CEAP, soit un groupe d'économies unies par des liens étroits et des intérêts communs. À Seoul, le Canada a proposé diverses approches possibles pour le développement institutionnel de la CEAP. Il s'agissait de s'assurer que le mécanisme retenu, quel qu'il soit, s'emploie à stimuler le dialogue entre les membres de la CEAP et fournisse à celle-ci une base solide de documents analytiques.

Avec l'adhésion des trois Chines à la CEAP et le fait que la question de l'institutionnalisation est réglée en principe, le Canada a appuyé le point de vue général selon lequel celle-ci doit subir une période de consolidation avant d'entreprendre une autre expansion rapide. Toutefois, nous avons appuyé fermement l'adhésion du Mexique à la CEAP le plus tôt possible, étant donné le niveau d'intégration économique avec l'Amérique du Nord qui résultera de la conclusion de l'ALENA. Nous collaborons avec les États-Unis en vue d'obtenir un accord sur le texte de la déclaration ministérielle de Bangkok qui appuiera l'adhésion rapide du Mexique à la CEAP.